



**Nestlé** Good food, Good life

# **Champ d'application et méthodologie pour les indicateurs de performance clés ESG**

## Introduction

Nestlé a engagé EY pour fournir une assurance indépendante sur treize indicateurs de performance clés (IPC) environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sélectionnés, ayant une importance stratégique pour nos activités.

Cette mission d'assurance a été réalisée conformément à la norme internationale ISAE 3000. Nestlé a souhaité une assurance limitée sur ces IPC afin de renforcer la confiance des parties prenantes dans les données que nous communiquons et en prévision d'un renforcement de la réglementation en matière de rapports et d'assurance sur la durabilité.

Ce document présente la définition, le champ d'application, la méthodologie et les hypothèses utilisés pour calculer et rendre compte de chacun des treize IPC (les « IPC ESG sélectionnés ») qui ont été sélectionnés dans un univers plus large d'IPC ESG que Nestlé a décidé de suivre et de publier.

Les IPC ESG sélectionnés reflètent les enjeux les plus importants pour nos activités et nos parties prenantes, notamment les principaux engagements du Groupe et les paramètres de performance ESG liés à la rémunération des dirigeants. Pour la définition des IPC ESG sélectionnés, nous avons tenu compte des cadres et des normes d'information volontaires tels que la Global Reporting Initiative, le Sustainability Accounting Standards Board et les Stakeholder Capitalism Metrics du Forum économique mondial.

Nestlé publie la performance des IPC ESG sélectionnés dans son *Creating Shared Value and Sustainability Report 2022*, qui est disponible sur [nestle.com](https://www.nestle.com). Six des IPC ESG sélectionnés ont également été inclus dans notre *Rapport annuel 2022*.

Cette Note relative à la méthodologie est applicable au rapport 2022. Nestlé peut être amenée à modifier chaque année la méthodologie et les IPC ESG sélectionnés afin de tenir compte des changements apportés à nos priorités, aux exigences réglementaires, aux meilleures pratiques et normes du secteur, ainsi que des retours de nos parties prenantes.

## Champ d'application

### Sociétés incluses dans le champ d'application

Une société est « incluse dans le champ d'application » des IPC ESG sélectionnés lorsque ses résultats financiers sont consolidés dans les états financiers consolidés de Nestlé S.A. conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Cela n'inclut pas les co-entreprises et les sociétés associées. Veuillez vous reporter aux états financiers IFRS consolidés de Nestlé S.A. pour de plus amples renseignements. Les exceptions à cette règle sont décrites à la section « Acquisitions et cessions » ci-dessous.

Les données et les résultats des entités juridiques non « incluses dans le champ d'application » ne sont pas pris en compte pour les IPC ESG sélectionnés, sauf indication contraire dans la présente Note.

### Acquisitions et cessions

Les entités nouvellement acquises au cours de l'année 2022 n'ont pas été prises en compte pour les IPC ESG sélectionnés, sauf indication contraire expresse dans la présente Note<sup>1</sup>. Conformément à nos règles internes, les acquisitions réalisées en 2022 seront incluses dans le rapport ESG à compter du 1er janvier 2024.

Les données et les performances de 2022 ont été exclues des IPC ESG sélectionnés pour les entités cédées au cours de l'année

<sup>1</sup> Les entités nouvellement acquises seront incluses dans le suivi et les informations de Nestlé au titre des IPC ESG sélectionnés à partir du 1er janvier de l'année suivante une fois écoulée une période de 12 mois à compter de la conclusion de l'acquisition.

2022, sauf indication contraire expresse dans la présente Note.

## Collecte des données

Les données déclarées couvrent l'année civile 2022, sauf mention contraire dans les informations détaillées sur les IPC ESG sélectionnés. Chaque IPC a sa propre ligne directrice interne comprenant des processus, des outils, des rôles et des responsabilités, dont un résumé est fourni dans ce document. Toutes les données ont été extraites de nos propres systèmes ou de systèmes de tierce parties avec leur autorisation, le cas échéant. Les données non disponibles dans les systèmes ont été interprétées de bonne foi selon les meilleures pratiques et les normes du secteur.

## Liste des IPC ESG sélectionnés

### Environnemental

1. 1.a. Réduction et élimination des émissions de gaz à effet de serre (GES)
  - 1.b. Emissions de GES – Scope 1
  - 1.c. Emissions de GES – Scope 2
  - 1.d. Emissions de GES – Scope 3
2. Réduction de la consommation d'eau dans les usines
3. Pourcentage d'ingrédients clés produits de manière durable
4. Pourcentage de chaînes d'approvisionnement primaire sans déforestation
5. Pourcentage d'emballages plastiques conçus pour le recyclage
6. Pourcentage de réduction du plastique vierge
10. Pourcentage d'ingrédients issus de l'agriculture régénérative

### Social

7. Nombre de portions de produits nutritionnels abordables enrichis en micronutriments (EM)
8. Nombre de jeunes à travers le monde accédant à des opportunités économiques
9. Pourcentage de femmes aux 200 postes de direction les plus élevés

## IPC environnemental

### 1.a. Réduction et élimination des émissions de GES

**Mesure de la performance**  
Somme de toutes les réductions et éliminations d'émissions de GES réalisées grâce à la mise en œuvre de notre Feuille de route zéro émissions nettes par rapport scénario «business-as-usual», en millions de tonnes d'éq. CO<sub>2</sub>.

#### Définition

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a confirmé une nouvelle fois que, pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels et éviter les effets les plus catastrophiques du changement climatique, le monde doit réduire de moitié les émissions de GES d'ici à 2030 environ et atteindre zéro émission nette d'ici le milieu du siècle.

Conscientes de l'importance de la limitation du réchauffement de la planète à 1,5°C, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à adopter des objectifs climatiques zéro émission nette. Nestlé s'est engagée en 2020 à atteindre zéro émission nette dans le cadre de la campagne Business Ambition for 1.5°C. La campagne est menée par la Science Based Targets Initiative (SBTi) et soutenue par une coalition mondiale de dirigeants des Nations Unies, d'organisations commerciales et d'ONG.

Pour l'année 2022, la méthode de quantification de réductions des émissions de GES a été revue par rapport à 2021, suite à l'implémentation de notre GHG Performance System (GPS). In 2022, les réductions de GES sont calculées en soustrayant nos réductions effectives des Scopes 1, 2 et 3 (champ d'application zéro émission nette) d'un scénario «business-as-usual» décrivant ce que les émissions de GES de la Société auraient été en l'absence de notre programme climatique. Où :

- Les émissions effectives des Scopes 1, 2 et 3 (champ d'application zéro émission nette) sont suivies par le système de performance GES (GPS).
- Le scénario «business-as-usual» est modélisé sur la base des évolutions effectives des données d'activité au fil du temps, par exemple les volumes achetés pour les ingrédients, les volumes

## Champ d'application et méthodologie pour les indicateurs de performance clés ESG

produits pour la production, et les volumes d'emballages. L'hypothèse sous-jacente est que si nous ne prenons aucune mesure d'atténuation, notre empreinte GES augmentera en proportion de ces volumes.

Le scénario «business-as-usual» inclut des calculs couvrant les domaines suivants : ingrédients, fabrication et conditionnement. Il utilise l'intensité carbone de 2018 appliquée aux données d'activité de l'année de déclaration.

Les limites de ce scénario «business-as-usual» sont dues à un périmètre limité, et qu'il ne couvre pas tous les projets de réduction (exemples de projets non inclus : le remplacement d'un ingrédient par un autre ingrédient émettant moins de carbone, le transfert de la production vers un lieu plus efficace sur le plan énergétique).

Cet IPC reflète l'impact de nos investissements et initiatives liés au climat. Bien que nous travaillions à l'élaboration d'un IPC permettant de suivre les progrès réalisés en matière de réduction absolue des émissions des Scopes 1, 2 et 3 par rapport au niveau de référence de 2018, ces progrès sont actuellement déclarés dans le cadre de la publication annuelle de nos émissions de GES des Scopes 1, 2 et 3 (voir IPC 1.b,c,d).

La méthode de quantification des éliminations de GES ne change pas par rapport à 2021. L'élimination des émissions de GES est définie comme la quantité de GES, exprimée en équivalent carbone (éq. CO<sub>2</sub>), qui est transférée de l'atmosphère pour être stockée dans un réservoir non atmosphérique. Nous comptabilisons les éliminations engagées, qui comprennent à la fois les arbres sur lesquels nous nous sommes engagés (par contrat) et leurs éliminations de carbone engagées correspondantes. Cet indicateur concerne la restauration des paysages naturels.

### Champ d'application

L'engagement en faveur du zéro émission nette d'ici 2050 est régi par les règles établies par la SBTi suivant la norme GHG Protocol Corporate Standard. Conformément à ces règles, les critères de calcul et de rapport que nous avons adoptés sont les suivants :

- Si une société est entièrement consolidée dans les états financiers, nous comptabilisons 100% des émissions de la société.

- Si Nestlé possède 50% des parts d'une société, nous comptabilisons 50% des émissions de la société.
- Si Nestlé possède moins de 50% des parts d'une société, nous comptabilisons 0% des émissions de la société.

Les acquisitions et cessions sont également traitées selon les règles établies par la SBTi :

- Concernant les acquisitions, l'empreinte des émissions de GES est considérée à partir de la date de conclusion.
- Concernant les cessions, l'empreinte des émissions de GES est considérée jusqu'à la date de conclusion.

Les valeurs comparatives de la période de référence et de la période de déclaration précédente seront retraitées afin de tenir compte des acquisitions, des cessions et des améliorations méthodologiques, conformément aux directives de la SBTi.

Les émissions du Scope 3 sont calculées suivant les catégories définies par le GHG Protocol Corporate Standard. Les catégories «Transformation des produits vendus», «Actifs en leasing aval», «Franchises» et «Investissements» sont exclus du calcul. Les catégories «Biens d'équipement», «Achats de services», «Actifs en leasing amont», et «Utilisation des produits vendus» sont calculés mais exclus du champ d'application de la SBTi.

**Préparation des données de performance**  
Notre performance annuelle en matière de réduction et d'élimination des émissions de GES est évaluée en fonction de l'évolution des émissions réelles de GES, telles qu'elles sont suivies par notre système interne de comptabilisation des GES (GPS) (voir IPC 1.b,c,d), par rapport à un scénario «business-as-usual».

Nos projets liés au climat étayent qualitativement les réductions d'émissions de GES réalisées. Bien qu'ils ne contribuent pas directement aux entrées dans le calcul de l'IPC, ils contribuent indirectement au calcul de nos émissions effectives de GES des Scopes 1, 2 et 3 (voir IPC 1 b, c et d).

# Champ d'application et méthodologie pour les indicateurs de performance clés ESG

## Hypothèses

Nous appliquons la norme GHG Protocol Corporate Standard et les lignes directrices établies par la Science Based Targets Initiative.

### 1. Emissions de GES b. c. d. – Scopes 1, 2 et 3

#### Mesure de la performance

Emissions de GES des Scopes 1, 2 (basés sur la localisation et sur le marché) et 3.

#### Définition

Emissions annuelles de GES des Scopes 1, 2 (basés sur la localisation et sur le marché) et 3 comptabilisées selon la GHG Protocol Corporate standard et les orientations fournies par la Science Based Targets Initiative.

#### Champ d'application

Voir la section Champ d'application de l'IPC 1.a. Réduction et élimination des émissions de GES.

#### Préparation des données de performance

Le suivi de nos émissions effectives de GES des Scopes 1, 2 et 3 est assuré par notre système interne de comptabilisation des GES (GPS). Le système GPS a été développé en interne pour la comptabilisation et la déclaration des GES, la méthodologie régissant le système est alignée sur les normes de comptabilité d'entreprise du Protocole GHG. Le GPS utilise des données d'activité provenant directement de nos systèmes de données centraux (par exemple, les données d'achat de SAP, les données d'emballage de notre système de suivi des emballages, etc.) et est mis à jour tous les trois mois.

Les émissions effectives de GES des Scopes 1 et 2 sont comptabilisées dans notre système informatique de fabrication SHE-PM. Avec les données d'activité et les facteurs d'émission collectés dans le système, il procède au calcul des émissions de GES des Scopes 1 et 2 du Groupe. Le GPS tire les données des Scopes 1 et 2 directement de SHE-PM.

Les émissions de GES sont calculées comme suit:

## Hypothèses

Nous appliquons la norme GHG Protocol Corporate Standard et les lignes directrices établies par la Science Based Targets Initiative.

### 2. Réduction de la consommation d'eau dans les usines

#### Mesure de la performance

m<sup>3</sup> de réduction de la consommation d'eau dans les usines.

#### Définition

Economies annualisées des usines Nestlé obtenues à partir de projets d'amélioration qualifiants apportant des bénéfices en 2022 et mesurées en m<sup>3</sup> d'eau économisée en 2022.

#### Champ d'application

Toutes les entités qui sont ou étaient des usines de Nestlé en 2022.

#### Préparation des données de performance

- Un projet contribue aux économies d'eau s'il répond aux critères de qualification suivants:
  - Existence d'un prélèvement: le projet est lié à un prélèvement d'eau réel, existant et continu par l'usine;
  - Cause directe: le projet est la cause directe de la réduction de l'utilisation de l'eau; et
  - Caractère permanent: la réduction de la consommation d'eau obtenue par le projet est permanente.
- Les économies annuelles ne sont prises en compte dans l'année de déclaration que si elles ont été réalisées au cours de cette année.
- Les économies totales du Groupe pour l'année sont calculées à partir de la somme consolidée des économies de chaque projet.
- Les économies du projet sont calculées sur la base des économies annualisées projetées après la réalisation du projet.

|                      | Source de données                                                                                          | Principales sources de facteurs d'émission                                                                                                                                               |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Scopes 1 et 2</b> | Rapports sur la consommation d'énergie des usines                                                          | IPCC, IEA, EPA (Etat-Unis) et DEFRA.<br>Les émissions basées sur les marchés sont partiellement calculées avec des facteurs d'émissions mixtes (en Europe et aux Etats-Unis uniquement). |
| <b>Scope 3</b>       | Données des ERP internes. Hypothèses appuyées par la documentation pour extrapoler les données manquantes. | Diverses sources reconnues selon les catégories: World Food LCA Database, DEFRA, IEA, etc.<br>Calculateur externe EcoTransIT pour le transport et la distribution en amont et en aval    |

## Champ d'application et méthodologie pour les indicateurs de performance clés ESG

- Les économies annualisées sont calculées sur la base de la performance représentative effective du projet au cours de la première période complète de réalisation (par exemple, une semaine ou un mois complet), extrapolée sur une période de douze mois, en utilisant une projection rigoureusement documentée de la performance.
- Les économies annualisées ne contribuent à l'IPC que pour les mois de contribution de l'année en cours.
- Tout solde éventuel est reporté sur l'année suivante pour les mois restants.
- L'utilisation et la réduction de la consommation d'eau ne peuvent être compensées, cédées ou transférées entre usines ou tiers. Chaque utilisation et réduction de consommation d'eau est régie par la partie qui la revendique.
- Une différence de consommation résultant d'une variation dans les relevés des compteurs n'est pas une indication certaine d'un projet d'économie d'eau.

### 3. Pourcentage d'ingrédients clés produits de manière durable

#### Introduction

Le cadre de référence «Produit de manière durable» est conçu pour permettre l'amélioration continue de la chaîne d'approvisionnement de Nestlé afin de parvenir à une mise en œuvre complète de la due diligence en matière de droits humains et d'environnement (HREDD) et de produire des impacts positifs sur les personnes, la nature et le climat dans les sources d'approvisionnement de Nestlé.

Pour y parvenir, depuis 2022, l'IPC «Produit de manière durable» est subdivisé en deux IPC distincts : «Fournisseurs : maturité des processus et systèmes de HREDD» et «Origines» : performance des volumes au niveau de la production». Le pourcentage déclaré d'ingrédients clés produits de manière durable est basé uniquement sur les critères IPC «Origines» jusqu'en 2025.

#### **A. Fournisseurs :** maturité des processus et des systèmes de HREDD

Ceci s'applique aux fournisseurs de rang 1 de Nestlé. Cet IPC est conçu pour garantir la conformité totale avec la législation en matière de HREDD et s'assurer que les fournisseurs appliquent les exigences de HREDD tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. Cet IPC fera l'objet d'un rapport à partir de 2025.

#### **B. Origines :** performance des volumes au niveau de la production.

Ceci s'applique à la production des volumes achetés par Nestlé auprès de ses fournisseurs de rang 1. Cet IPC est conçu pour évaluer la performance des volumes au niveau de l'origine par rapport à un certain nombre de critères sociaux et environnementaux.

Ce cadre de référence a été introduit en 2021 comme une évolution de nos engagements précédents relatifs au pourcentage du volume total traçable et au pourcentage du volume total approvisionné de manière responsable, qui ont pris fin en décembre 2020.

#### Définition du cadre de référence

«Produit de manière durable» : le délai d'achèvement est 2025

«Produit de manière durable» implique de connaître l'origine des ingrédients prioritaires et de vérifier la conformité de la production au Standard Nestlé pour des achats responsables.

Du point de vue opérationnel, les critères pour déterminer si une matière première est «produite de manière durable» sont les suivants :

- L'ingrédient est traçable jusqu'au point d'origine.
- Des systèmes de due diligence en matière de droits humains et d'environnement (HREDD) sont en place au niveau des fournisseurs de rang 1 afin d'évaluer, de gérer et de rendre compte des impacts potentiels ou réels dans la chaîne d'approvisionnement.
- Les volumes d'approvisionnement de Nestlé auprès de ses fournisseurs de rang 1 sont conformes aux exigences du Standard Nestlé pour des achats responsables, au niveau de la production.

## Champ d'application et méthodologie pour les indicateurs de performance clés ESG

Le reste de ce chapitre se concentre sur la définition et le reporting de l'IPC concernant les Origines, qui couvre une partie de la définition du cadre de référence «Produit de manière durable», y compris les spécificités suivantes :

- L'ingrédient est traçable jusqu'au point d'origine (groupe d'exploitations ou dans le cas de l'approche par pays à faible risque : la traçabilité requise est reportée au niveau infranational).
- Les volumes d'approvisionnement de Nestlé auprès de ses fournisseurs de rang 1 sont conformes au Standard Nestlé pour des achats responsables, et aux exigences au niveau de la production (dans le cas de l'approche par pays à faible risque : pas d'évaluation au niveau des fournisseurs, l'évaluation est basée sur les risques Maplecroft).

### Mesure de la performance

Pourcentage défini par le volume total des ingrédients prioritaires concernés considérés comme produits de manière durable, divisé par le volume total des ingrédients prioritaires concernés (mesuré en tonnes) pendant l'année.

### Champ d'application

Les 14 ingrédients clés prioritaires de Nestlé sont concernés par cet IPC : les céréales, le cacao, la noix de coco, le café, les produits laitiers, le poisson et les fruits de mer, les noix, la viande, la volaille et les œufs, l'huile de palme, le papier et la pâte à papier, le soja, les épices, le sucre et les légumes.

### Préparation des données de performance

Les ingrédients sont évalués comme produits de manière durable (IPC Origines) lorsqu'ils ont été :

- cartographiés avec des origines de production infranationales dans un pays à faible risque pour ce qui est des droits humains et des risques environnementaux\*

ou évalués comme étant conformes au Standard Nestlé pour des achats responsables par l'un des moyens suivants :

- certifications sélectionnées en matière de durabilité (par exemple, Rainforest Alliance, RSPO, etc.);
- évaluations de la durabilité de l'exploitation sélectionnées par une deuxième ou tierce partie (par exemple, Farm Sustainability Assessment);

- programmes sur le terrain dans le cadre desquels Nestlé travaille directement avec les producteurs (par exemple, le *Nestlé Cocoa Plan*, le *Nescafé Plan* ou le *Nespresso AAA Sustainable Quality™ Program*).

Ces évaluations sont réalisées dans le rayon d'approvisionnement agricole du premier transformateur ou du premier agrégateur qui fournit Nestlé (directement ou indirectement).

Pour chaque ingrédient clé du champ d'application, des critères spécifiques ont été définis pour déterminer quelles certifications, quelles évaluations et quels programmes sont acceptés.

\*Remarque : Le niveau de risque est fondé sur la base de données Maplecroft pour les risques pays et le score final est une moyenne des scores concernant les aspects sociaux, l'état de droit et l'environnement :

|           |                |                  |
|-----------|----------------|------------------|
| Andorre   | France         | Nouvelle-Zélande |
| Australie | Allemagne      | Pays-Bas         |
| Autriche  | Islande        | Norvège          |
| Belgique  | Rép. d'Irlande | Saint-Marin      |
| Canada    | Lettonie       | Suède            |
| Danemark  | Liechtenstein  | Suisse           |
| Estonie   | Luxembourg     | Royaume-Uni      |
| Finlande  | Monaco         | Uruguay          |

### Hypothèses

Les méthodes d'estimation en cas de données incohérentes ou d'indisponibilité des données varient selon l'ingrédient clé. Dans ces cas, nous utilisons soit les données de l'année précédente, comparées aux années précédentes pour démontrer la cohérence de l'approvisionnement ou l'exactitude, soit la moyenne du secteur pour traduire l'unité d'approvisionnement en unité de mesure cohérente (particulièrement applicable au papier).

## 4. Pourcentage de chaînes d'approvisionnement primaire sans déforestation

### Mesure de la performance

Pourcentage défini par le volume total des matières premières concernées évaluées comme non-génératrices de déforestation, divisé par le volume total des matières premières concernées (mesuré en tonnes) pendant l'année sous revue.

### Définition

Cet IPC vise à garantir que les matières premières concernées que nous achetons ne proviennent pas :

- de zones converties à partir de forêts à fort stock de carbone (conformément à la définition de la High Carbon Stock Approach) et d'habitats tels que les tourbières, les zones humides et les savanes;
- de zones converties à partir d'écosystèmes naturels;
- de tourbières de toute profondeur, sauf lorsque les pratiques agricoles protègent la tourbe;
- d'aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), catégories I-IV;
- de sites du patrimoine mondial de l'UNESCO et de zones humides de la liste Ramsar.

### Champ d'application

Les matières premières concernées comprennent les fournitures directes d'huile de palme (à l'exception de la margarine et des crèmes à café), de pâte à papier (à l'exception du papier de bureau, des étiquettes en papier), de soja (à l'exception de la lécithine et de l'huile), de viande (à l'exception des fruits de mers et des sous-produits de viande ) et de sucre (à l'exception du caramel) pour Nestlé.

### Préparation des données de performance

Pour mettre en œuvre l'IPC ESG « absence de déforestation », Nestlé applique une approche basée sur le risque. Nous cartographions nos chaînes d'approvisionnement pour savoir où sont achetées les matières premières concernées. Concernant les origines à risque, Nestlé prend des mesures pour vérifier que nos

achats ne contribuent pas à la déforestation ou à la conversion d'habitats naturels.

Sur la base de cette approche, les volumes suivants de matières premières sont considérés comme non-générateurs de déforestation :

- **Traçabilité jusqu'à une origine à faible risque :** les volumes ont été retracés dans des régions classées comme présentant un faible risque de déforestation (« risque non élevé » pour la viande) à l'aide d'outils comme Maplecroft, mais pas uniquement. L'exercice de traçabilité est réalisé en collaboration avec nos partenaires (par exemple, Earthworm Foundation et Proforest) ou à l'aide de technologies (par exemple, SupplyShift) qui, en raison de sa nature à faible risque, ne nécessite pas de vérification supplémentaire.
- **Évalué sur le terrain :** les volumes ont été estimés au moyen d'évaluations effectuées sur le terrain notamment par nos partenaires (par exemple, Earthworm), basées sur la High Carbon Stock Approach (HCSA) et les High Conservation Values (HCV).
- **Évalué depuis le ciel :** les volumes ont été évalués grâce à la surveillance par satellite des sites de production (exploitations, usines ou zone d'approvisionnement) de notre chaîne d'approvisionnement, identifiés par l'exercice de traçabilité.
- **Certification :** SGS et/ou par le biais de certifications telles que la Round Table on Responsible Soy (RTRS) et Proterra (soja), le Forest Stewardship Council (FSC) et le Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) (papier), ainsi que la Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) (huile de palme).

### Hypothèses

Les méthodes d'estimation en cas de données incohérentes ou d'indisponibilité des données varient selon l'ingrédient clé. Dans ces cas, nous utilisons soit les données de l'année précédente, comparées aux années précédentes pour démontrer la cohérence de l'approvisionnement ou l'exactitude, soit la moyenne du secteur pour traduire l'unité d'approvisionnement en unité de mesure cohérente (particulièrement applicable au papier).



## 5. Pourcentage d'emballages plastiques conçus pour le recyclage

### Mesure de la performance

Pourcentage défini par le volume total des emballages plastiques destinés au recyclage divisé par le volume total des emballages plastiques. Les emballages plastiques comprennent ceux mis sur les marchés avec les produits finis.

### Définition

Nestlé a élaboré des « Règles en matière d'emballages durables », incluant les Golden Rules et la Negative List, qui constituent le moteur de la transformation de l'emballage durable du Groupe.

Les emballages primaires, secondaires et tertiaires sont pris en compte dans le calcul.

Packaging Designed for Recycling (D4R) désigne des matériaux et des formats d'emballage qui sont conformes à la Negative List et alignés sur les Golden Rules. Cela ne correspond pas systématiquement à un emballage « recyclable en pratique et à grande échelle », selon la définition de la Fondation Ellen MacArthur<sup>2</sup> ni à un emballage « effectivement recyclé ».

A ce jour, étant donné le très grand nombre de produits et de spécifications de matériaux couverts par l'IPC et les limites des systèmes d'information actuels, les critères applicables utilisés pour évaluer si un emballage plastique est conçu pour le recyclage (D4R) et calculer l'indicateur dans le cadre du rapport 2022 sont les suivants :

- Plastiques rigides : le polyéthylène téréphtalate (PET), le polyéthylène (PE), le polypropylène (PP) sont considérés comme D4R;
- Plastiques souples : les films à base de PP, PE et polyoléfines (PO) sont considérés comme D4R.

Conformément à la définition de l'EMF, les cartons à boissons sont remplacés par des matériaux à base de papier. Tous les IPC et les valeurs de référence pour les plastiques ont été recalculés en conséquence.

Des critères supplémentaires issus des règles relatives à la durabilité des emballages concernant les spécifications des matériaux seront progressivement inclus dans les futurs rapports, notamment la couleur noire

et la couleur carbone noire, le polyéthylène téréphtalate glycol – PET G, les matériaux métallisés et la séparabilité des autres matériaux constituant l'emballage.

L'IPC reflète le statut D4R du portefeuille d'emballages fin 2022. Il est calculé sur la base des dernières spécifications de matériaux disponibles appliquées aux quantités d'emballages de la période sous revue complète.

### Champ d'application

Cet IPC couvre tous les produits finis vendus par Nestlé, produits par les usines Nestlé ou par des co-fabricants.

L'IPC inclut les ventes de toutes les entités qui sont dans SAP au sein du Groupe plus les seize plus grandes entreprises non-SAP sur la base des ventes moins les réductions et allocations générales et toutes les entités de Nestlé Waters. Avec cette méthode, le champ d'application couvre 99% des ventes du groupe Nestlé.

### Préparation des données de performance

La principale source de données pour cet IPC est SAP :

- **Les données sur les ventes** forment la base du calcul des quantités d'emballages vendues aux consommateurs, qui sont reflétées dans l'IPC. A chaque unité vendue correspond un poids d'emballage défini, conservé dans les données de base globales, et le poids correspondant est appliqué à toutes les unités vendues au cours de l'année considérée.
- **Les données de production** forment la base à partir de laquelle on obtient la composition détaillée de l'emballage vendu (nomenclature, spécifications des matériaux).

Quatre exceptions sont à noter :

- Pour Nestlé Waters, l'IPC est exclusivement basé sur les données de production (emballages utilisés pour emballer et livrer nos produits).
- Pour les seize plus grandes activités non-SAP, la collecte des données est effectuée manuellement à l'aide d'un modèle Excel conçu par Nestlé, ou estimée sur la base de la répartition des matériaux de la catégorie de produits.

<sup>2</sup> <https://ellenmacarthurfoundation.org/plastics-vision>

## Champ d'application et méthodologie pour les indicateurs de performance clés ESG

- Nous ne déclarons pas les emballages de nos machines (par exemple, les machines Nespresso)
- Nous ne déclarons pas les quantités d'emballages qui sont utilisées pour des échantillons, des dons ou des parrainages

### Hypothèses

Concernant les sociétés dont le chiffre d'affaires figure dans SAP mais pas les données de production (par exemple, les co-fabricants), le poids et la composition des emballages sont estimés sur la base de produits finis internes similaires dans la même catégorie et le même pays. Cela limite la portée du rapport lorsque nous n'avons pas de produits similaires en interne (2% de nos FERT). Environ 85% du poids des emballages vendus dans SAP est couvert par les données de production en 2022.

## 6. Pourcentage de réduction du plastique vierge

### Mesure de la performance

Pourcentage défini par la réduction de l'utilisation de plastique vierge entre 2022 et 2018, divisé par le volume total de plastique vierge de 2018.

Le volume de plastique vierge est obtenu en déduisant le volume de plastique recyclé du volume total d'emballages en plastique de la période.

Les emballages primaires, secondaires et tertiaires sont pris en compte dans le calcul.

### Définition

Le plastique vierge est défini comme un plastique qui n'a pas été précédemment utilisé ou soumis à une transformation autre que celle nécessaire à sa production initiale. Il inclut les plastiques d'origine fossile et biologique.

Le plastique recyclé est défini comme un emballage en plastique pré-consommation et/ou post-consommation, conformément à la norme ISO 14021:2016.

Cet IPC reflète le contenu recyclé du portefeuille d'emballages à la fin de la période sous revue. Il est calculé sur la base des dernières spécifications de matériaux disponibles appliquées aux quantités d'emballages de la période sous revue complète.

### Champ d'application

Voir l'IPC n° 5 ci-avant.

La base de référence 2018 totale de Nestlé utilisée pour mesurer la réduction de l'utilisation du plastique vierge est retraitée pour correspondre au champ d'application du rapport de 2022 et prendre en compte les cessions et acquisitions depuis 2018 :

- Concernant les cessions: La base de référence 2018 de Nestlé est retraitée pour l'année 2022, en retirant la contribution des sociétés cédées de la base de référence 2018 totale de Nestlé.
- Concernant les acquisitions: La base de référence 2018 de Nestlé est retraitée pour l'année 2022, en ajoutant la contribution des sociétés acquises entre 2018 et 2020 à la base de référence 2018 totale de Nestlé.

Si la base de référence 2018 d'une société acquise n'est pas disponible, la base de référence suivante la plus proche disponible est utilisée comme substitut à la base de référence 2018 (à savoir la base de référence 2019, ou la base de référence 2020, etc.).

Préparation des données de performance  
Voir l'IPC n° 5 ci-avant.

### Hypothèses

Voir l'IPC n° 5 ci-avant.

## 10. Pourcentage d'ingrédients issus de l'agriculture régénérative

### Introduction

Nestlé s'engage à s'approvisionner en ingrédients clés avec soin et dans le respect des personnes, des communautés et de la planète.

Les matières premières sont à l'origine de près de deux tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES) de Nestlé dont environ la moitié est imputable aux produits laitiers et au bétail. La réduction des émissions provenant de l'agriculture est essentielle pour atteindre l'objectif « zéro émission » de Nestlé. Nestlé investit et travaille avec ses partenaires des systèmes alimentaires, y compris son réseau de plus de 500 000 agriculteurs directs et de nombreux autres via les fournisseurs, pour faire progresser les pratiques d'agriculture régénérative au cœur du système alimentaire.

Dans le cadre de la feuille de route climatique de Nestlé lancée en novembre 2020, un nouvel

## Champ d'application et méthodologie pour les indicateurs de performance clés ESG

IPC « Ingrédients clés provenant de l'agriculture régénérative » a été créé au quatrième trimestre 2021, qui s'applique et fait l'objet d'un rapport depuis 2022 pour suivre les progrès réalisés par rapport à nos engagements.

### Mesure de la performance

Pourcentage défini par le volume total des catégories du champ d'application provenant d'agriculteurs qualifiés d'Engagés dans la transition vers l'agriculture régénérative (niveau 1), d'Avancés (niveau 2) ou de Leaders (niveau 3), divisé par le volume total des catégories du champ d'application (mesuré en tonnes métriques) pendant l'année donnée.

Le niveau 1 est un point d'entrée dans l'agriculture régénérative et constitue une transition vers une véritable agriculture régénérative (niveaux 2 et 3). Au départ, un pourcentage important des volumes d'agriculture régénérative est lié aux agriculteurs de niveau 1.

### Définition

L'agriculture régénérative est une approche de l'agriculture qui vise à protéger, renouveler et restaurer les terres agricoles et leur écosystème.

Les techniques associées à l'agriculture régénérative améliorent la résilience des terres agricoles au changement climatique et peuvent contribuer à améliorer les moyens de subsistance, tout en réduisant les émissions de GES. Elles comprennent, entre autres, le renforcement de la biodiversité, la conservation des sols, la régénération des cycles de l'eau et l'intégration de l'élevage. Le Nestlé Agriculture Framework publié en septembre 2022 décrit la vision d'entreprise de Nestlé pour l'agriculture en tant qu'élément central d'un système alimentaire régénératif.

L'agriculture régénérative formant un parcours, notre IPC englobe tous les agriculteurs qui se sont engagés dans la transition, avec différents niveaux de maturité, depuis l'engagement dans le parcours avec l'adoption de pratiques initiales jusqu'aux experts avancés et leaders. Ce classement des niveaux de maturité des exploitations est effectué par le biais d'évaluations individuelles des exploitations réalisées par des agronomes Nestlé ou des partenaires tiers.

Nestlé a créé des outils d'évaluation spécifiques aux cultures (Nestlé Regenerative Agriculture Farm Assessment Tools) qui comprennent des

listes de contrôle des pratiques d'agriculture régénérative et un système de notation. Ces outils d'évaluation nous permettent de classer le niveau de mise en œuvre des pratiques régénératives dans les exploitations agricoles comme Engagé (N1), Avancé (N2) ou Leader (N3) et de déclarer en conséquence les volumes sourcés. Les agriculteurs qui n'entrent dans aucune catégorie sont considérés comme pratiquant l'agriculture conventionnelle. Le Nestlé Agriculture Framework fournit des informations plus détaillées sur les critères de classification des exploitations en agriculture régénérative.

### Champ d'application

Le champ du dénominateur de cet IPC sera le même cette année et les années à venir et comprend les catégories suivantes : produits laitiers (lait frais et dérivés du lait); café; céréales; soja (à l'exclusion de la lécithine); légumes (y compris les légumineuses); cacao; huile de palme; sucre; poisson et fruits de mer (à l'exclusion des co-produits et des sous-produits); viande, volaille et œufs (à l'exclusion des co-produits et des sous-produits).

Le champ du numérateur est limité en 2022 aux catégories suivantes : matières premières agricoles provenant de la chaîne de valeur *Farmer Connect* de Nestlé (*Farmer Connect* désigne l'approvisionnement direct de Nestlé auprès des agriculteurs ou le lien en amont avec les agriculteurs établi) :

- Lait frais en approvisionnement direct/*Farmer Connect*
- Café vert en approvisionnement direct/*Farmer Connect*
- Café vert pour *Nespresso*
- Cacao en Equateur en achat direct/*Farmer Connect*
- Céréales et légumes Nestlé Nutrition
- Matières premières sélectionnées pour Nestlé France (couvertes par le projet Living Soils avec Earthworm Foundation)
- Légumes provenant d'agriculteurs pour la marque *Libby's* aux Etats-Unis

En 2023, des ingrédients supplémentaires seront ajoutés au numérateur du rapport sur l'IPC comme nous poursuivons l'implémentation de cette initiative. En 2025, le numérateur de l'IPC couvrira l'ensemble du champ du dénominateur tel que défini ci-dessus.

## Champ d'application et méthodologie pour les indicateurs de performance clés ESG

Pour le rapport annuel, le volume total utilisé est le volume effectif livré par les usines ou sa meilleure estimation lorsque les données de clôture ne sont pas disponibles. Ces volumes sont alignés sur les volumes de l'IPC ESG «Produit de manière durable», pour les mêmes catégories du champ d'application. Avant la consolidation de fin d'année, en cours d'année, on utilise une meilleure estimation (année réelle n-1, 12 mois glissants...).

**Préparation des données de performance**  
La méthode d'échantillonnage est basée sur les éléments suivants :

- Dans Farmer Connect/l'approvisionnement direct auprès des agriculteurs : pour l'évaluation du niveau de référence, un nombre statistiquement représentatif d'exploitations est défini par catégorie de produits au niveau mondial et, le cas échéant, au niveau du marché.
  - Selon la catégorie, les résultats de l'échantillonnage sont associés aux volumes réels des exploitations évaluées et l'extrapolation se fait sur la base du volume. Il est également possible de procéder à une extrapolation au volume du marché en se basant sur un pourcentage d'exploitations évaluées. Cela pourrait s'appliquer notamment en cas d'approvisionnement auprès de petits exploitants agricoles.
- Concernant l'approvisionnement indirect via les fournisseurs, nous couvrons, dans la mesure du possible, tous les agriculteurs en amont des matières premières fournies à Nestlé. Lorsque cela n'est pas possible, nous couvrons au moins un nombre d'agriculteurs équivalent aux volumes vendus à Nestlé. Cette approche s'applique aux matières premières pour Nestlé France couvertes par le projet Living Soils avec la Earthworm Foundation.

### Hypothèses

Les méthodes d'estimation en cas de données incohérentes ou d'indisponibilité des données varient selon les matières premières. Dans ces cas, les solutions alternatives peuvent aller de l'utilisation des données de l'année civile précédente jusqu'à l'utilisation de moyennes mobiles sur 12 mois. Nous partons du principe que les volumes livrés à Nestlé par les agriculteurs directs sont comparables d'une année sur l'autre.

Dans la plupart des marchés, les volumes enregistrés des différents agriculteurs sont ceux déclarés par chaque agriculteur dans le cadre de l'évaluation de l'exploitation. Nous partons du principe qu'ils correspondent aux volumes SAP livrés par les agriculteurs aux usines Nestlé.

Pour les volumes de culture (par exemple pour Nestlé France Living Soils) : la méthode d'estimation a été appliquée en utilisant les volumes contractuels de la récolte 2022 et les volumes non livrés aux usines en 2022. Cette approche est justifiée car, au final, tous les volumes contractuels seront livrés aux usines.

## IPC social

### 7. Nombre de portions de produits nutritionnels abordables enrichis en micronutriments (EM)

#### Mesure de la performance

Cet IPC correspond au nombre de portions de produits nutritionnels abordables enrichis vendues dans les marchés émergents sur la base de la quantité vendue, qui est liée aux ventes en 2022.

Les ventes qui répondent aux deux critères suivants sont comptabilisées dans l'IPC :

1. Produits répondant à la définition de produits nutritionnels abordables appartenant à la catégorie des produits à positionnement populaire (PPP) et
2. Produits ayant été enrichis avec au moins un des quatre micronutriments majeurs (fer, iode, vitamine A, zinc) conformément à la politique d'enrichissement en micronutriments.

Pour déterminer le nombre de portions, une taille de portion est définie pour chaque unité de vente et gérée dans les données de base articles SAP. La taille de la portion est une information cruciale qui, lorsqu'elle est utilisée conjointement avec les données de la recette, permet de calculer la quantité de nutriment (ou d'ingrédient) contenue dans la portion de manière à atteindre 15% de valeur nutritionnelle de référence avec au moins un des quatre micronutriments majeurs.

#### Définition

PPP désigne la stratégie commerciale de Nestlé visant à fournir des produits nutritionnels accessibles et abordables aux

consommateurs à faibles revenus des pays émergents par le biais d'une chaîne de valeur compétitive. Les produits nutritionnels abordables sont des produits de qualité présentant des avantages nutritionnels renforcés (par exemple, des produits enrichis en nutriments), dont le prix est adapté au marché cible. Trois catégories sont les moteurs de la nutrition abordable : les produits laitiers, la nutrition et les aliments non réfrigérés.

Une nutrition abordable avec enrichissement en micronutriments se définit comme une portion de produits nutritionnels abordables appartenant à la catégorie PPP au sein d'unités de vente éligibles, enrichis avec au moins un des quatre micronutriments majeurs (fer, iode, vitamine A, zinc).

### Champ d'application

Toutes les entités de Nestlé sont intégrées dans le processus de sélection des données. Certaines entreprises mineures sont exclues du rapport. Avec cette méthode, nous couvrons 99% des ventes du groupe Nestlé en 2022 éligibles à cet IPC.

En vertu de la Politique de Nestlé en matière d'enrichissement des aliments et des boissons en micronutriments, tous les produits destinés aux enfants de moins de 36 mois sont exclus de cet IPC.

### Préparation des données de performance

Les portions enrichies dans le cadre de la nutrition abordable sont basées sur les quantités vendues gérées dans SAP au sein du groupe Nestlé en 2022.

Les ventes réalisées par les unités de vente sont mesurées sur la base des deux critères suivants :

- L'unité de vente est éligible pour les produits de nutrition abordable de la catégorie PPP et
- L'unité de vente est éligible en ce qui concerne la Politique en matière d'enrichissement en micronutriments

La taille de la portion vendue est définie pour chaque unité de vente selon la norme relative aux données Nestlé et gérée dans les données de base articles SAP.

La quantité vendue est divisée par la taille de la portion pour obtenir le nombre de portions enrichies vendues.

## 8. Nombre de jeunes à travers le monde accédant à des opportunités économiques

### Mesure de la performance

Cet IPC correspond au nombre d'opportunités offertes à des jeunes, définis comme des personnes de moins de 30 ans, qui comprennent des emplois ou des compétences essentielles pour les préparer à des opportunités économiques.

### Définition

Cet IPC est mesuré sur la base de trois piliers d'activités : Emploi et Employabilité, Agripreneuriat et Entrepreneuriat, avec les sous-groupes suivants :

- Emploi et Employabilité
  - Obtenir un emploi (par ex., postes permanents ou temporaires)
  - Obtenir des qualifications (par ex., stages et apprentissages)
  - Obtenir un soutien (en personne) (ateliers d'aide à la rédaction du CV, salons de l'emploi)
  - Obtenir un soutien (en ligne) (par exemple, live streams, salons de l'emploi numériques)
- Agripreneuriat
- Entrepreneuriat
  - Soutien aux entrepreneurs
  - Entrepreneurs en tant qu'éléments de la chaîne de valeur de Nestlé
  - Jeunes talents culinaires
  - Jeunes vétérinaires
  - Jeunes pédiatres
  - Jeunes entrepreneurs ayant bénéficié d'au moins 50% du module de formation de la YEP E-Learning Academy

<sup>3</sup> Tel que défini conformément au document intitulé *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2021* | Département des affaires économiques et sociales 'un.org'

## Champ d'application

Le champ d'application comprend toutes les entités Nestlé « incluses dans le champ d'application » plus Cereal Partners Worldwide (CPW) pour lequel Nestlé gère la fonction des ressources humaines (système standard mondial d'information sur les ressources humaines de Nestlé).

Les sociétés incluses dans le champ d'application couvrent 99% des ventes du groupe Nestlé.

## Préparation des données de performance

Les données fournies sont collectées au niveau national pour les trois piliers pour l'année 2022. Chaque pays déclare ensuite au niveau central les données relatives aux trois piliers définis, afin qu'elles soient regroupées à ce niveau.

Pour toutes les catégories, les participants ne doivent pas être comptabilisés s'ils se déclarent âgés de plus de 30 ans.

La date limite de déclaration des données concernant Obtenir du soutien (Emploi et Employabilité), Entrepreneuriat et Agripreneuriat était le 10 décembre 2022. La date limite de déclaration pour les données Obtenir un emploi » et « Obtenir des qualifications (Emploi et Employabilité) » était le 31 décembre 2022.

Le type de données collectées et traitées est adapté de manière à respecter les réglementations locales (par exemple, il est parfois interdit de collecter l'âge des participants).

Comme indiqué ci-dessus, il n'est pas toujours possible de vérifier l'âge des participants en raison des réglementations locales de certains pays. Cela affecte des pays qui contribuent à hauteur d'environ 20% de l'IPC. En outre, même dans les pays où il est possible de collecter ces informations, certains participants ne révèlent pas leur âge. Par conséquent, comme il est possible que certains des participants aient plus de 30 ans, un coefficient de réduction global de 5% est appliqué centralement au résultat global. Le coefficient de réduction a été déterminé en examinant les données des pays dans lesquels la collecte de l'âge a été possible, où environ 5% des participants avaient plus de 30 ans.

## Hypothèses

L'hypothèse est que chaque opportunité est liée à une personne, bien que certaines

personnes puissent avoir eu accès à plusieurs opportunités (par exemple, une formation et un stage).

## 9. Pourcentage de femmes aux 200 postes de direction les plus élevés

### Mesure de la performance

Cet IPC correspond à la proportion de femmes occupant actuellement des postes de direction par rapport à la population totale de professionnels occupant des postes de direction au 31 décembre 2022.

### Définition

A travers son Plan d'accélération de la parité hommes-femmes, Nestlé vise une augmentation de la proportion de femmes aux 200 postes de direction les plus élevés, celle-ci devant passer d'environ 20% à 30% d'ici 2022. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la trajectoire de Nestlé vers la parité hommes-femmes.

### Champ d'application

Champ d'application similaire à celui de l'IPC 8 Jeunes ci-dessus.

Les sociétés incluses dans le champ d'application couvrent 99% des ventes du groupe Nestlé.

### Préparation des données de performance

La base de calcul est constituée des rapports du système standard mondial d'information sur les ressources humaines de Nestlé au 31 décembre 2022.

Le pourcentage de femmes occupant des postes de direction est calculé en divisant le nombre de femmes occupant actuellement ce type de postes par la population totale des titulaires actuels.

Les postes de direction sont définis de la façon suivante :

- Tous les postes de responsable de marché
- Postes commerciaux en charge des organisations les plus importantes du Groupe
- Postes en charge de fonctions et/ou d'initiatives stratégiques à l'échelle du Groupe
- Postes offrant un leadership fonctionnel à un membre du Conseil d'administration ou à des marchés clés

## Champ d'application et méthodologie pour les indicateurs de performance clés ESG

### Hypothèses

Le sexe des employés est indiqué par les employés eux-mêmes et enregistré dans le système standard mondial d'information sur les ressources humaines de Nestlé, sur la base d'une identification officielle (telle qu'un passeport ou une carte d'identité nationale).

Tout ajout/suppression sur la liste des plus de 200 postes de direction est aligné/approuvé par le Chef des Ressources humaines du Groupe, en accord avec les autres membres de la Direction du Groupe.